

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

ECOLE NATIONALE DE FORMATION AGRONOMIQUE
2 route de Narbonne
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX

Marché à Procédure Adaptée Restreint

(conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics)

n° 2013-001

MAITRISE D' OEUVRE

**Travaux de rénovation
des installations de chauffage
de l'ENFA (tranche 2013)**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1. Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)

2, route de Narbonne.- BP 22687 – 31326 CASTANET TOLOSAN

Tél : 05.61.75.32.32 - Fax : 05.61.75.03.09

N° SIRET : 19310143300012 Code APE : 8452Z

1.2. Renseignements techniques

Pour tout renseignement technique, les candidats pourront s'adresser à :

M. Jean-Louis CONTE

Tél. : 05.61.75.34.08. ou 06.80.46.65.72

1.3. Renseignements administratifs

Pour tout renseignement administratif, les candidats pourront s'adresser à :

Mme Edwige MONTEUX

Tél : 05.61.75.34.17

1.4. Contexte

L'ENFA bénéficie en 2013 d'une autorisation d'engagement du Ministère de l'Agriculture pour rénover ses installations de chauffage.

Ces travaux sont positionnés en priorité numéro 1 du Schéma Prévisionnel de Stratégie Immobilière de l'ENFA.

La mission portera sur les équipements propres à l'ENFA, mais aussi sur les réseaux communs aux partenaires.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est de 655 000 €.

2. OBJET DU MARCHE

2.1. Description de l'objet du marché

Le présent marché à procédure adaptée concerne la maîtrise d'œuvre (Mission de base MOP).

La mission comprend :

- La définition du programme prenant en compte les priorités techniques dans le cadre de l'enveloppe financière.
- La préparation et la passation des marchés de travaux
- Le suivi des marchés de travaux

Parmi les priorités techniques qui seront à traiter :

- La mise à niveau de la chaufferie centrale
- La poursuite de la rénovation des réseaux primaires et des équipements des sous-stations
- La mise à niveau des équipements de chauffage de la restauration
- La mise en place d'équipements de gestion (gestion des températures des bâtiments par extensions du système GTC existant)
- Le chauffage des logements de fonction
- Les réparations des éléments de distributions défaillants ou insuffisants.

2.5. Lieu d'exécution des travaux

ENFA – 2, route de Narbonne – 31320 Auzerville Tolosane

2.6. Division en lots

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

2.7. Variantes

Sans objet.

2.8. Délai d'exécution

La date prévisionnelle de notification du marché de maîtrise d'œuvre est fixée au **15 mars 2013** et les travaux devront être terminés pour le **1^{er} octobre 2013**.

La Personne Publique contractante se réserve le droit d'apporter au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail du dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3. MODALITES D'INTERVENTION ET DE REGLEMENT

3.1. Modalités d'intervention

L'ensemble des plans, schémas et études existants seront mis à la disposition du titulaire dans le dossier « offre ».

Il est à noter que la connaissance de certains réseaux ou parties de réseaux reste sommaire ou incomplète.

Dans le projet de calendrier des travaux, il sera tenu compte de la période de fermeture estivale de l'établissement (**27/07/2013 au 18/08/2013**) durant laquelle les travaux ne seront pas possibles

3.2. Modalités de règlement

Règlement par virement administratif sous trente jours (Décret 2008-407 du 28 avril 2008)

Par acompte suivant les modalités précisées dans l'offre financière.

Les prix sont fermes pour la durée du marché.

Le comptable assignataire est l'Agent Comptable de l'ENFA.

4. PROCEDURE.

4.1. Type de procédure

La procédure retenue est celle du marché à procédure adaptée prévue à l'article 28 du code des marchés publics. Un appel à candidature restreint aura lieu.

Le titulaire est soumis, sauf pour les articles qui y dérogent, aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales (PI- 2009) applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles, téléchargeable à l'adresse :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/Cahiers-des-Clauses-Administratives-Generales>

4.2. Critères de sélection des candidatures

Le nombre de candidatures envisagé : **3**

Les critères retenus seront

1. La qualité des références similaires du candidat 50 %,
2. Les compétences et moyens du candidat 50 %,

Le dossier « offre » sera téléchargeable par les 3 candidats sélectionnés à partir du **15/02/2013** à 16h00 sur le profil acheteur de l'ENFA à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

4.3. Critères de sélection des offres

Après que le dossier contenant les documents de candidature ait été retenu, le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics et selon la pondération affectée à chaque critère.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Compétences et moyens : 40 %
- Calendrier d'exécution : 30 %
- Offre financière : 30 %

Les candidats sont donc invités à faire apparaître, de façon explicite, tous les éléments permettant au Maître d'Ouvrage d'apprécier leur offre en fonction des critères énoncés.

4.5. Renseignements d'ordre administratif

4.5.1. Date limite de réception des candidatures

Le 11/02/2013 à 16h00.

4.5.2. Date de sélection des 3 candidatures

Le 15/02/2013 à 12h00

4.5.3. Date limite de réception des offres

Le 11/03/2013 à 16h00.

4.5.4. Langue devant être utilisée

Le français.

4.5.5. Unité monétaire

L'unité monétaire sera l'euro.

4.5.6. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

4.6. Contenu du dossier de la consultation

-Le présent règlement de la consultation.

4.6.1 Contenu du dossier de candidatures (articles 43, 45 et 46 du CMP)

- En cas de groupement, une lettre de candidature (ou formulaire type DC1) faisant apparaître le cas échéant les membres du groupement, les personnes habilitées à engager l'entreprise, dûment complété et signé en original, document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Le candidat fournira une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner à un marché public telle que fixée par l'article 43 du Code des Marchés Publics.
- La déclaration du candidat (ou formulaire DC2) renseignée et signée en original - le DC2 apporte des précisions sur le statut du candidat individuel ou membre du groupement et permet également de s'assurer que le candidat individuel ou chacun des membres du groupement dispose des capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour l'exécution du marché public.

Le candidat produit, en annexe du DC2, les éléments suivants:

1. Une présentation de la société, exposant les moyens humains (effectifs total de la structure, personnel d'encadrement etc.), ainsi qu'une présentation des moyens techniques ou équipements dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
2. Une présentation des principales prestations similaires effectuées par le candidat sur les trois derniers exercices, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations;

- 3.Une attestation sur l'honneur indiquant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales au 31/12/2012 ; elle peut être remplacée par le formulaire NOTI 2 ou la liasse fiscale 3666 et volet URSSAF au 31/12/2012 (obligatoire à l'attribution) dûment rempli et signé par les autorités fiscales;
4. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
5. Un extrait Kbis et une attestation d'assurance

L'ensemble de ces documents devra être obligatoirement paraphé et signé par le candidat.
Les formulaires type sont téléchargeables sur le site suivant:
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature:

- production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières;
- production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose des capacités nécessaires pour l'exécution du marché.

NOTA : conformément à l'art 52 du Code des Marchés Publics, avant de procéder à l'examen des candidatures, si la personne responsable du marché constate que les pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, elle peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 2 (deux) jours.

4.6.2 Contenu du dossier « offre » téléchargeable (cf art 4.2 du présent RC)

Le dossier « offre » comprend :

- 1- le plan parcellaire du Complexe Agricole
- 2- le schéma de principe des réseaux de chauffage
- 3- copie extrait contrat entretien chauffage
- 4- copie extrait rapport de maintenance sur le chauffage

4.6.3 Contenu des offres des candidats.

Le candidat produira une note organisationnelle qui présentera sur maximum 8 pages A4 les informations suivantes :

- moyens affectés à l'opération : présentation des différents intervenants , compétences et expérience.
- méthode de travail et organisation envisagée (échanges d'informations, traçabilité, contrôle qualité, présence en phase chantier, disponibilité, etc...)
- rôle du mandataire et répartition des tâches entre les cotraitants et sous-traitants le cas échéant
- projet de calendrier d'exécution de l'opération
- une offre financière incluant le prix par élément de missions

L'ensemble de ces documents devra être obligatoirement paraphé et signé par le candidat.

4.6.4 Pièces contractuelles du marché

Il existe un seul marché.

Le présent marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous par ordre et priorité décroissante :

Pièces particulières :

- l'offre financière valant acte d'engagement
- projet de calendrier d'exécution de l'opération
- le règlement de la consultation

Pièces générales :

- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.

5.MODALITES DE RETRAIT ET DE REMISE DES CANDIDATURES

5.1 Conditions de retrait

Le dossier de consultation est téléchargeable sur l'adresse du profil acheteur de l'ENFA sur la PLACE (Place des Achats de l'Etat) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>
Aucune demande sur support physique électronique n'est autorisée.

5.2 Conditions de remise des candidatures :

Le dossier de candidature peut être retourné par le soumissionnaire soit :

■ sous forme électronique

Le candidat doit déposer sur la PLACE un dossier unique comprenant les éléments de candidature .

Pour information au candidat :

- le niveau de sécurité requis sur le profil d'acheteur de l'ENFA doit correspondre au certificat PRIS V1 ou à un certificat conforme au RGS ;
- les documents pour lesquels une signature manuscrite ou le cas échéant électronique est requise sont renseignés à l'article 4.6 du présent règlement de consultation ;
- le format de signature pris en charge par le profil acheteur est Xades ;
- en cas de format de signature PAdES et CadES, le candidat est tenu de préciser et fournir avec sa réponse les outils de vérification des jetons de signature qu'il produit, afin que l'acheteur puisse procéder à la vérification des fichiers reçus ;
- un zip signé ne vaut pas signature de chaque document du zip ;
- une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique qui confère valeur d'original au document signé.

Liens utiles

Les candidats peuvent adresser au pouvoir adjudicateur une copie de sauvegarde de ce dossier :

- soit sur support papier
- soit sur support physique électronique : CD-ROM, DVD-ROM, clé USB etc...

La copie remise doit alors se présenter sous la même forme que le dossier remis sur la PLACE.

Le DC1 ainsi que l'acte d'engagement doivent être revêtus de la signature électronique.

Quel que soit le type de support retenu, cette copie doit parvenir à l'ENFA dans le délai imparti pour la remise des candidatures, mentionné à l'article 4.5.1 du présent règlement, selon l'un des modes de transmission ci-après :

- soit **par voie postale**, en recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante :
ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN
- soit **par dépôt physique** contre remise d'un récépissé à l'adresse suivante:
ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
31320 AUZEVILLE TOLOSANE

Du lundi au vendredi à l'ENFA de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible de « *copie de sauvegarde* ».

Elle n'est ouverte que dans les cas suivants :

- i Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.
- i Lorsqu'une proposition a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais.

Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.

■sous forme papier

Les candidatures doivent être présentées sous pli cacheté portant l'indication :

**NE PAS OUVRIR
MARCHE N°2013-001 ENFA
Dossier de candidature**

L'enveloppe devra porter le nom du candidat.

Les candidatures doivent être adressées par tout moyen permettant de déterminer de manière précise la date et l'heure de réception et de garantir leur confidentialité.

* - Envoi par voie postale (Recommandé avec accusé de réception, Chronopost)

ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN

* - Dépôt des candidatures à l'Accueil contre remise d'un récépissé :

ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
31320 AUZEVILLE TOLOSANE

Du lundi au vendredi à l'ENFA de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Les candidatures parvenues hors délais ainsi que celles parvenues sous enveloppes non cachetées ne seront pas retenues et renvoyées à leur expéditeur.

6.MODALITES DE RETRAIT ET REMISE DES OFFRES

6.1 Conditions de retrait

Le dossier de l'offre est téléchargeable sur l'adresse du profil acheteur de l'ENFA sur la PLACE (Place des Achats de l'Etat) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>
Aucune demande sur support physique électronique n'est autorisée.

6.2 Conditions de remise des offres :

L'offre peut être retournée par le soumissionnaire soit :

n **sous forme électronique**

Le candidat doit déposer sur la PLACE un dossier unique comprenant les éléments de l'offre .

Pour information au candidat :

- le niveau de sécurité requis sur le profil d'acheteur de l'ENFA doit correspondre au certificat PRIS V1 ou à un certificat conforme au RGS ;
- les documents pour lesquels une signature manuscrite ou le cas échéant électronique est requise sont renseignés à l'article 4.6 du présent règlement de consultation ;
- le format de signature pris en charge par le profil acheteur est Xades ;
- en cas de format de signature PAdES et CadES, le candidat est tenu de préciser et fournir avec sa réponse les outils de vérification des jetons de signature qu'il produit, afin que l'acheteur puisse procéder à la vérification des fichiers reçus ;
- un zip signé ne vaut pas signature de chaque document du zip ;
- une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique qui confère valeur d'original au document signé.

Liens utiles

Les candidats peuvent adresser au pouvoir adjudicateur une copie de sauvegarde de ce dossier :

- soit sur support papier
- soit sur support physique électronique : CD-ROM, DVD-ROM, clé USB etc...

La copie remise doit alors se présenter sous la même forme que le dossier remis sur la PLACE.

Le DC1 ainsi que l'acte d'engagement doivent être revêtus de la signature électronique.

Quel que soit le type de support retenu, cette copie doit parvenir à l'ENFA dans le délai imparti pour la remise des offres, mentionné à l'article 4.5.2 du présent règlement, selon l'un des modes de transmission ci-après :

- soit **par voie postale**, en recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante :
ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN
- soit **par dépôt physique** contre remise d'un récépissé à l'adresse suivante:
ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
31320 AUZEVILLE TOLOSANE

Du lundi au vendredi à l'ENFA de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible de « *copie de sauvegarde* ».

Elle n'est ouverte que dans les cas suivants :

- i Lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.
- i Lorsqu'une proposition a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais.

Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.

■sous forme papier

Les offres doivent être présentées sous pli cacheté portant l'indication :

**NE PAS OUVRIR
MARCHE N°2013-001 ENFA**

Dossier d'offre

L'enveloppe devra porter le nom du candidat.

Les offres doivent être adressées par tout moyen permettant de déterminer de manière précise la date et l'heure de réception et de garantir leur confidentialité.

- * - Envoi par voie postale (Recommandé avec accusé de réception, Chronopost)

ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN

- * - Dépôt des candidatures à l'Accueil contre remise d'un récépissé :

ENFA (Ecole Nationale de Formation Agronomique)
2, route de Narbonne
31320 AUZEVILLE TOLOSANE

Du lundi au vendredi à l'ENFA de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Les offres parvenues hors délais ainsi que celles parvenues sous enveloppes non cachetées ne seront pas retenues et renvoyées à leur expéditeur.

6.3 Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez poser vos questions sur la PLACE à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>